



# PLAN CANICULE 2018 : INSCRIVEZ-VOUS EN MAIRIE !

Un plan national « **canicule** » organise le recensement des personnes dites vulnérables.

Il s'adresse aux personnes âgées de plus de 65 ans ou de plus de 60 ans, inaptes au travail, adultes handicapés ou fragiles.

Un formulaire est à compléter et à signer en mairie. Un parent peut demander votre inscription à votre place.

En cas de survenance d'un événement climatique, vous ferez **l'objet d'une vigilance particulière** par le service social de la Commune (C.C.A.S).

Le Maire -